

## Réunion du Réseau Culture 92, en visioconférence Jeudi 11 février 2021, 9h30 – 11h30 23 communes représentées

*Ce compte-rendu rédigé à partir de notes, a pour objectif de reprendre les principaux échanges ayant eu lieu lors de cette réunion.*

### Ordre du jour :

Accueil par Monsieur **Vincent MARCHAND**, Directeur général de l'Association des Maires des Hauts-de-Seine.

- I. Intervention de Madame **Ségolène de LARMINAT**, 1<sup>ère</sup> Adjointe au Maire de Saint-Cloud et Responsable du Réseau Culture 92.
- II. Tour de table pour une présentation des élus et de leur(s) délégation(s).  
Proposition de deux ou trois sujets qui pourront être examinés lors des prochaines réunions.
- III. L'impact de la crise sanitaire sur les activités culturelles au sein des communes

### Conclusion

#### **Accueil par Monsieur Vincent MARCHAND, Directeur général de l'Association des Maires des Hauts-de-Seine.**

Monsieur **Vincent MARCHAND** remercie l'ensemble des Élu(e)s et leurs collaborateurs pour leur participation.

Monsieur **Jacques KOSSOWSKI**, Président de l'Association des Maires des Hauts-de-Seine regrette de ne pas pouvoir être présent pour cette 1<sup>ère</sup> réunion du Réseau Culture 92. Il souhaite adresser ses plus vifs remerciements à Madame **Ségolène de LARMINAT**, 1<sup>ère</sup> Adjointe au Maire de Saint-Cloud, en charge de la délégation « culture et patrimoine », depuis quelques années et qui a participé à la création de ce réseau en mai 2017. Il remercie également les Maires-Adjoints, les Conseillers Municipaux délégués pour avoir répondu à cette invitation et leur adresse ces quelques mots.

L'impact de l'épidémie Covid-19 sur le monde de la culture a de lourdes conséquences pour les collectivités territoriales et leurs concitoyens :

- Maintien de la fermeture des sites culturels
- Manque de visibilité sur une date de reprise
- Difficulté de programmer des évènements...

Il est donc nécessaire pour les communes de travailler sur une anticipation d'une réouverture des sites culturels (mise en place d'un protocole sanitaire ?), sur une offre claire des crédits du ministère de la culture, sur le plan de relance et sur le recours au chômage partiel pour l'emploi d'intermittents par les collectivités.

Dans l'attente d'une reprise même partielle, de nombreuses municipalités ont œuvré pour repenser l'accès à la culture : mise en ligne de visites virtuelles, de pièces de théâtres...

Le Président invite donc les élu(e)s de ce Réseau à partager des problématiques communes mais aussi leurs expériences, leurs actions et leurs initiatives dans l'intérêt des concitoyens

Monsieur **Vincent MARCHAND** explique de manière succincte l'organisation des Réseaux d'Élu (e)s. Aujourd'hui, le format visioconférence est privilégié mais hors contexte Covid, les réunions se déroulent au sein des municipalités. Cela permet à chaque Élu(e) de présenter les activités et les actions de sa commune.

## Réunion du Réseau Culture 92, en visioconférence Jeudi 11 février 2021, 9h30 – 11h30 23 communes représentées

La rédaction du compte-rendu de chaque réunion est basée sur les notes prises par les élus. L'objectif est de notifier les grandes axes et lignes partagés lors des rencontres. Cette synthèse est transmise par l'AMD 92 au Réseau et peut-être accompagnée des différents supports présentés. L'Association accompagne l'organisation des événements (réunions, visites...), relaie les informations et avec l'accord du Réseau communique les adresses courriels « Mairies » afin de faciliter les échanges.

### **I. Intervention de Madame Ségolène de LARMINAT, 1<sup>ère</sup> Adjointe au Maire de Saint-Cloud et Responsable du Réseau Culture 92.**

Madame **Sékolène de LARMINAT**, remercie Monsieur **Vincent MACHAND**, Directeur général de l'Association des Maires de Hauts-de-Seine, et **Alexandra WANES** qui l'assiste et prend en charge toute l'organisation pratique du réseau, ce qui est particulièrement précieux. Puis elle se présente comme 1<sup>er</sup> Maire Adjoint à Saint-Cloud avec la délégation de la culture et du patrimoine. Précédemment, élue à la culture lors du dernier mandat, elle a pu faire connaissance avec certains élus. Très heureuse de prendre la responsabilité du réseau des élus à la culture des Hauts-de-Seine et de pouvoir l'animer, elle souhaite construire ensemble ce réseau afin qu'il devienne un lieu d'échanges constructifs et conviviaux.

Elle remercie les élus pour avoir répondu positivement à cette invitation. Une vingtaine de communes étant représentées, cela prouve que cet enthousiasme est partagé. Elle aurait vivement apprécié accueillir le Réseau Culture 92, à Saint-Cloud pour cette première réunion mais ce ne serait que partie remise.

L'objectif de ce réseau culture :

Convaincue que si « tout seul, on va vite, ensemble, on va plus loin », c'est encore plus vrai dans la période de crise que traverse la culture depuis presque un an maintenant. Très inquiète de voir souffrir ainsi tout un secteur d'activité et également inquiète pour la société française à qui on fait croire que la culture n'est pas essentielle.

Ce réseau permettra d'échanger sur les pratiques, les initiatives et les expériences municipales. Chaque ville a une organisation et des objectifs différents... Cette diversité sera une richesse dans ces échanges. Il serait éventuellement possible de partager des ressources et de mutualiser les forces de chacun pour créer des événements communs. Elle propose de réfléchir ensemble sur divers sujets qui deviendraient les enjeux de la culture de demain. En effet, il sera nécessaire de réinventer et adapter les offres culturelles.

En conclusion, ce réseau serait un outil permettant de soutenir les élus à mener à bien leurs missions au service de la culture. Elle renouvelle ses remerciements à toutes et tous pour leur participation et se réjouit par avance de ses prochains échanges.

### **II. Tour de table pour une présentation des élu(e)s et de leur(s) délégation(s) Proposition de deux ou trois sujets qui pourront être examinés lors des prochaines réunions.**

« Ce tour de table » permet à chaque élu(e)s participant à cette 1<sup>ère</sup> réunion de présenter les missions dédiées à la délégation culture, les structures existantes ou en projet ainsi que les activités au sein de la commune.

## Réunion du Réseau Culture 92, en visioconférence Jeudi 11 février 2021, 9h30 – 11h30 23 communes représentées

**Bourg-la-Reine** : Monsieur **Philippe ANCELIN**, Adjoint au Maire, avait déjà lors de son précédent mandat la délégation culture et participé au Réseau. La commune propose de nombreux lieux et équipements culturels : Villa Hennebique, un théâtre (Agoreine), une médiathèque, de nombreux espaces culturels, un Conservatoire à Rayonnement Départemental de musique, de danse, d'art dramatique (EPT VSGP). Il fait part de la nécessité de porter et promouvoir le monde de la culture. La commune s'est organisée pour soutenir et maintenir à la fois les associations, les activités et l'ensemble des acteurs en charge de la culture.

**Boulogne-Billancourt** : Monsieur **André de BUSSY**, Conseiller municipal délégué, précise que la ville offre un large panel culturel : médiathèques, musées, pôle multimédia...De nombreuses activités ont été mises en ligne par visioconférence, pour maintenir le lien culturel entre la commune et ses concitoyens...Un plan d'aide a été souhaité par le Maire pour soutenir le milieu culturel.

Madame **Isabelle DAPREMONT**, Directrice générale Adjointe à la Culture, souligne la présence de la Seine Musicale sur le territoire et de nombreuses autres structures avec lesquelles la commune collabore.

Le plan d'aide souhaité par le Maire représente une enveloppe de 250 000 €. Les services de la commune ont sollicité Pôle Emploi pour avoir un recensement des intermittents résidents bouloonnais (approximativement 200 artistes et 500 techniciens,) pour porter à leurs connaissances ce plan d'aide ou leur faire passer l'information mais cela a été refusé par Pôle Emploi, pour des questions de RGPD. Des actions vont être mises en œuvre pour surmonter cette difficulté : affichage dans la ville, magasin municipale...Dans ce contexte, c'est un frein législatif et administratif dommageable. Un soutien a été apporté aux galeries et aux librairies, via un dispositif de l'EPT GPSO, pour les accompagner sur le versement des loyers. Un autre dispositif très intéressant pour les commandes publiques d'ouvrages pour les médiathèques avec des montants relativement élevés a été exploité. Par voie d'avenant, il sera procédé à une diminution du montant des ristournes consenties par les librairies. Des achats ont été effectués auprès des galeries de la commune, dans un objectif de soutien.

La commune travaille également sur un prototype d'accrochage de cadre en extérieur, éclairé par Led avec un esprit « développement durable ». Des achats de reportages photos et vidéos pour la promotion de la ville et de son rayonnement sont également en projet

**Le Plessis-Robinson** : Madame **Béatrice ROBIN**, Adjointe au Maire, souligne que comme beaucoup de communes, les cinémas ou autres lieux de culture ont été ou restent encore fermés. Des actions ont été mises en place afin de permettre aux administrés de profiter malgré tout de la « culture » : « drive culturel », visio-ateliers / cours, animations théâtrales ou musicales via le site de la commune, expositions en extérieur dans la ville (grilles des parcs...), animations au sein des écoles (dictées, concours d'éloquence).

**Madame ROBIN** souhaiterait en faire plus et est preneuse d'initiatives ou d'idées ou d'un projet commun.

## Réunion du Réseau Culture 92, en visioconférence Jeudi 11 février 2021, 9h30 – 11h30 23 communes représentées

**Montrouge** : Madame **Colette AUBRY**, Adjointe au Maire, est assisté par Madame **Isabelle LEMEE**, Conseillère municipale déléguée. Elle indique que la commune a mis en place un plan de solidarité à l'attention des artistes, un accès à la médiathèque à 1 € pour les publics jeunes, seniors et demandeurs d'emploi (augmentation de la fréquentation), une mise à disposition de salle de répétition pour les compagnies professionnelles (sans public) et des propositions de captations des spectacles, pour maintenir une animation culturelle, via les réseaux sociaux et le site de la ville.

Durant cette période, la municipalité constate une forte implication et mobilisation des professeurs à l'école de musique et des artistes. À l'issue des vacances scolaires, un programme culturel sera proposé au sein des écoles permettant de soutenir les activités des associations et des artistes.

**Vaucresson** : Madame **Diane de ROBIANO**, Adjointe au Maire, est représentée par Madame **Claire d'INTORINI**, Responsable des Affaires culturelles. Elle évoque le peu de visibilité et la difficulté de reporter le programme culturel de mois en mois. Elle fait part également de l'inquiétude pour le maintien de l'activité des associations et la manière de pouvoir les soutenir à long terme. Le domaine culturel est en évolution et en renouvellement permanent. De nombreuses initiatives ont été mises en œuvre dont un concours d'éloquence. La délégation de service public arrive à échéance pour le cinéma d'art et essai de la commune, il sera donc nécessaire de relancer une procédure.

**Asnières-sur-Seine** : Madame **Josiane FISCHER**, Adjointe au Maire, précise que 2 Conseillères municipales déléguées la secondent.

- Madame **Fariza AMMAR**, Conseillère municipale déléguée aux manifestations publiques et à la proximité
- Madame **Florence SIVAC**, Conseillère municipale déléguée au tourisme, à la culture et à la proximité

La délégation de service public vient d'être renouvelée pour le cinéma de la commune. Elle propose de servir d'appui pour les mairies intéressées.

Malgré la crise, de nombreux projets sont en cours : création / transformation de médiathèques, mutation du théâtre actuellement bâtiment administratif en un lieu d'exposition, réflexion sur l'évolution de l'école de musique en conservatoire et « promotion » du cimetière des chiens.

Dans la situation actuelle, la commune a réussi à maintenir certaines activités et manifestations en les mettant en ligne. Les centres sociaux culturels continuent à œuvrer pour soutenir l'activité. Un travail est en cours pour organiser des événements en extérieur : « printemps des poètes », le festival d'été...

**Ville d'Avray**, Madame **Denise HIRSCH**, Adjointe au Maire, présente les lieux culturels de la commune et la forte implication des associations au sein de la commune. Elle précise qu'en juin le cinéma a ré ouvert mais il a été constaté une baisse de la fréquentation. Dans le cadre de l'annulation ou du report des événements culturels, des conférences, des modules d'activité d'associations ou du conservatoire ont été captés et mis en ligne. Des expositions sont organisées également en extérieur. Mais certaines associations restent en veille et sont une source d'inquiétudes. Une réflexion est menée pour trouver des solutions afin de soutenir les artistes et les associations.

## Réunion du Réseau Culture 92, en visioconférence Jeudi 11 février 2021, 9h30 – 11h30 23 communes représentées

**Garches** : Madame **Nathalie BOINET**, Adjointe au Maire, est assistée par Monsieur **Marc LAUNAY**, Conseiller municipal délégué.

La commune a inauguré une médiathèque en 2018 et a rencontré un vif succès dès son ouverture. Durant cette période, de nombreuses activités sont accessibles en virtuel comme les cours de danse. L'objectif est de conserver le lien entre la culture et les administrés, il a donc été nécessaire de tirer le maximum de tous les outils virtuels. Un programme « dedans / dehors » est un fil conducteur pour inviter les Garchois à déposer leurs œuvres (photos, tableau, poèmes) qui seront mises en ligne. Il est également prévu d'afficher sur des panneaux au sein de la commune des poèmes et des œuvres.

Ce réseau permet de partager les difficultés de tous et de pouvoir échanger, pour trouver des solutions ensemble dans cette situation délicate.

**Vanves** : Madame **Dominique BROEZ**, Adjointe au Maire, évoque les objectifs de la commune : illuminer le cadre de vie de la population via du street-art, lancer à nouveau cet été un cinéma en plein air, apporter son soutien aux artistes et conserver un lien via les réseaux sociaux (Instagram) et s'appuyer sur les outils numériques : mise en ligne de cours ou de concours... Beaucoup de projets sont liés à la bibliothèque. Un festival de danse sera repoussé si possible en juillet. Les liens sont très importants avec les associations. L'objectif pour cette nouvelle mandature serait d'harmoniser tout cet esprit créatif et ce dynamisme déjà présents dans la ville

**Bagneux** : Madame **Elisabeth FAUVEL**, Conseillère municipale déléguée, présente l'ensemble des lieux et des activités culturels.

La ville vit une grande période de mutation : arrivées prochaines des voies d'accès : métro 4 et 15 et essor de la population et de sa mixité. Un cinéma est peu fréquenté par le public (ouverture le lundi à 14h00 et à 20h00) mais de nombreuses écoles peuvent en bénéficier. Dans le projet culture, le théâtre doit être reconstruit. Le Studio « la Chaufferie », espace dédié à la musique, est doté de trois studios de répétition et d'un studio d'enregistrement. Il devrait être déplacé près de la nouvelle gare ainsi qu'un centre social et culturel. La Maison des Arts (structure municipale) actuellement fermée au public, reçoit des ateliers « enfants ». Certains ateliers « adultes » ont lieu en extérieur. Une grande structure associative au sein de la ville est à noter. Le Plus Petit Cirque du Monde (PPCM) rayonne sur Bagneux et les communes voisines. Il poursuit ses ateliers. Le lien artistes et écoles, dans la mesure du possible, est maintenu dans le respect du protocole sanitaire. Le street art a été très développé au sein de la ville. Une artothèque a été inaugurée. Dans le contexte actuel, certains spectacles ont été repensés.

**Malakoff** : Monsieur **Jean-Michel POULLÉ**, Adjoint au Maire, indique que 3 autres élus collaborent au sein de la délégation culture.

- Madame **Virginie APRIKIAN**, Conseillère municipale déléguée à la lecture publique.
- Madame **Jocelyne BOYAVAL**, Conseillère municipale déléguée à la Mémoire, aux Anciens Combattants et aux Séniors.
- Monsieur **Michael GOLDBERG**, Conseiller municipal délégué à la culture scientifique.

Monsieur **POULLÉ** présente le panel culturel au sein de la commune : la Maison des arts, le Conservatoire intercommunal, le cinéma classé salle d'art et d'essai, la médiathèque et un théâtre bénéficiant d'une scène nationale et un riche tissu associatif et de loisirs (danse, musique, théâtre...).

## Réunion du Réseau Culture 92, en visioconférence Jeudi 11 février 2021, 9h30 – 11h30 23 communes représentées

Une réflexion est menée avec le Vice-président de Vallée Sud Grand Paris, Monsieur **Philippe LAURENT** pour ce territoire à forte création.

Le service culturel de la commune travaille donc sur la transversalité, sur la question de la culture et de l'urbanisme (quartiers) et sur le lien avec les écoles pour une vraie politique culturelle. Par ailleurs, Madame **Jacqueline BELHOMME**, Maire de Malakoff, est conseillère métropolitaine déléguée à la Culture et au Patrimoine.

Concernant la crise sanitaire, sur le même principe que les autres communes, la municipalité a mis en place la « visio », les ateliers à distance... Également, une rencontre a été organisée pour réunir l'ensemble des acteurs culturels de la municipalité permettant ainsi de les identifier, de partager les problématiques et d'avoir éventuellement un projet commun. Cela a permis de recréer le lien entre les équipements, les associations et les artistes.

Pour information, des initiatives très intéressantes sont menées dans d'autres communes comme à Marseille où il a été décrété l'État d'urgence culturelle. Une municipalité a investi des surfaces commerciales « désertes » à la faveur d'ateliers artistiques.

Monsieur **Michael GOLDBERG**, Conseiller municipal délégué à la culture scientifique, ajoute que dans le cadre de l'annulation de l'ensemble des événements (conférences...), il souhaiterait avoir l'avis sur « Comment faire rayonner et vivre le domaine culturel en s'appuyant sur le numérique ? ». Il évoque également l'intérêt des jeux interactifs '(Men Craft, aspect scientifique) mais aussi des problématiques soulevées dans le contexte actuel qui peuvent être abordées en conférences : stress, sommeil...

**Issy-les-Moulineaux** : Madame **Fabienne LIADZE**, Adjointe au Maire, est assistée par 2 conseillers délégués à la politique culturelle, Monsieur **Stéphane FORMONT** et Madame **Corine SEMPE**.

**Madame LIADZE** présente l'ensemble des lieux culturels de la commune. Durant cette période, la commune a proposé une offre culturelle numérique et elle souhaiterait que par la suite, cela puisse venir en complémentarité de l'offre classique afin de cibler un nouveau public. L'objectif est de conserver le lien avec la population et assurer la continuité du service public. Très favorable aux échanges de bonnes pratiques, elle espère que les prochaines réunions pourront avoir lieu en présentiel.

**Clichy-la-Garenne** : Monsieur **Luc MERCIER**, Adjoint au Maire, indique que la ville est en pleine transformation avec une croissance de la population significative. Après avoir présenté les dispositifs et lieux culturels, il est évoqué la prochaine construction d'une médiathèque de 4500 m<sup>2</sup> qui regroupera les 2 actuelles et intégrera un cinéma labélisé art et essai. La commune souhaite mettre à profit la période estivale pour organiser des événements en extérieur.

Pour exemple l'été dernier, les parcs ont été ouverts aux groupes de musique pour leur permettre de répéter et cela a très bien fonctionné. L'objectif est de surfer sur cette vague et éventuellement d'envisager un cinéma en plein air ainsi que de relancer un projet street art.

**Châtillon** : Madame **Martine GOURIET**, Adjointe au Maire, présente à son tour, l'ensemble des sites culturels (maison des arts, du patrimoine, centres sociaux...) et précise que la culture est en pleine mutation. La volonté est d'aller chercher les jeunes pour les amener à la culture, en s'appuyant sur toutes les nouvelles opportunités et possibilités numériques ou autres...

## Réunion du Réseau Culture 92, en visioconférence Jeudi 11 février 2021, 9h30 – 11h30 23 communes représentées

De nombreux projets structurants vont être lancés : rénovation du cinéma, fresque urbaine, nouvelle ludothèque. Elle se réjouit de ces échanges très intéressants notamment les innovations numériques, de l'art dans la rue pour l'ensemble de la ville et les idées pour animer l'été. La commune a été approchée par un collectif d'acteurs économiques politiques et sociaux, d'artistes et de citoyens pour un projet nommé « Banlieue capitale européenne de la culture ». Cela serait intéressant de se pencher sur ce sujet.

**Courbevoie** : Madame **Sandrine PENEY**, Adjointe au Maire, présente les équipements communaux dédiés à la Culture dont une partie est gérée par une société publique locale : atelier d'artiste, bibliothèques, centre culturel, centre événementiel, cinéma, 2 espaces (éco collectif Briand et Carpeux), un musée...Durant cette période, la difficulté est de conserver une dynamique aussi bien avec le public qu'avec les équipes. Un important travail est mené pour que tout puisse rester actif. Les expositions sont maintenues mais en virtuel, ce qui entraîne un travail conséquent. Les résultats sont encourageants. Le domaine « cinéma » reste le point fragile de la culture. Des pièces peuvent se poursuivre devant un public scolaire dans le respect du protocole sanitaire. Il faut donc fidéliser et attirer un nouveau public. En termes de coût et d'énergie, il serait intéressant d'évaluer la portée de tous ces efforts. Le mot d'ordre est que la culture et la créativité sont toujours vivantes

**Antony** : Madame **Isabelle ROLLAND**, Adjointe au Maire, se félicite de toutes ces initiatives qui prouvent que malgré la crise, la culture est essentielle. Aujourd'hui le numérique prend une large place mais il faudra trouver un équilibre entre le virtuel et la rencontre, lors de la représentation de spectacles, d'expositions, de concerts...Il sera nécessaire de travailler sur la confrontation d'une œuvre en numérique via les réseaux sociaux et la « découverte physique ». Pour la ville d'Antony, comme beaucoup, il a fallu reporter, annuler, remotiver les équipes qui sont réduites dans leurs missions. Le cinéma municipal est un lieu important qui souffre de cette crise. Le personnel est donc redéployé dans d'autres services, c'est une démarche inédite. Même durant le 2 dernières guerres, le cinéma n'avait jamais été fermé. Beaucoup d'actions ont été mises en place via le net et le site de la commune, autour de ce fil conducteur : « La culture est toujours là pour vous ». Pour exemple, un panier artistique proposé à la Maison des Arts incluant des tutos a rencontré beaucoup de succès auprès des familles. Les visites virtuelles ont permis de palier en partie, à la fermeture des sites culturels. Ce concept sera conservé pour attirer un nouveau public. Le conservatoire reste ouvert aux mineurs. En revanche, l'inspectrice n'a pas autorisé aux écoles les sorties au théâtre au cinéma ou à la médiathèque.

Madame **Isabelle ROLLAND** remercie le réseau pour ces échanges d'expériences et plus particulièrement l'idée de créer des événements en extérieur. Le festival de la bande-dessinée d'Antony investira les panneaux de la ville. L'idée de proposer aux associations (théâtre, chorale, musique...) qui souffrent beaucoup de cette situation, de répéter au sein des parcs est très intéressante.

Également une « charte de la visioconférence » a été rédigée pour encadrer les ateliers enfants afin d'éviter tout débordement : tenue vestimentaire inappropriée (pyjama...), intervention inopinée des parents...

## Réunion du Réseau Culture 92, en visioconférence Jeudi 11 février 2021, 9h30 – 11h30 23 communes représentées

**Villeneuve-la-Garenne** : Madame **Sandrine HERTIG**, Adjointe au Maire, précise que ces différentes délégations lui permettent d'aborder la culture à travers différents filtres. Il est d'ailleurs particulièrement intéressant que toutes et tous malgré les contraintes imposées, sont soucieux de maintenir l'accès à la culture.

Dans les axes de politiques culturelles, 2 sont mises en avant : l'élargissement des publics et le soutien à la création. À noter la commune participe au dispositif d'éducation musicale et orchestrale à vocation sociale (DEMOS). Il est d'ailleurs particulièrement intéressant que toutes et tous malgré les contraintes imposées, sont soucieux de maintenir l'accès à la culture.

Madame **Sandrine HERTIG** présente les activités de l'école de musique qui veille à la continuité pédagogique. L'inspectrice n'autorisant pas les sorties scolaires, ce sont donc les équipes qui interviennent dans les écoles. Par ailleurs, un projet est d'ouvrir une classe à horaires aménagés musicale (CHAM) à la rentrée prochaine.

Une médiathèque devrait voir le jour sur ce mandat. C'est d'ailleurs un projet qui permet de partager avec les équipes, de les fédérer et de leur donner une perspective durant cette période. Par ailleurs, l'ensemble des techniciens est à la disposition des artistes de la commune, pour les soutenir dans leurs projets et leur permettre de continuer à travailler.

Elle présente également les équipements culturels de la municipalité : cinéma, centre culturel Max-Juclier et l'Espace 89. Également un cirque « Micheletty » est installé sur le territoire de la commune.

Une réflexion est en cours sur l'organisation d'un festival de jazz, dès cet été mais dans un format « réduit » au regard du contexte. (Intérêt pour les communes ayant des big band).

L'art public est également un axe de réflexion.

**Colombes** : Madame **Chantal BARTHELEMY- RUIZ**, Adjointe au Maire, explique qu'elle a rencontré certains Elus délégués à la culture grâce à l'organisation d'un événement « les portes ouvertes d'artistes » (PO DADA), au sein des communes de l'EPT Boucle Nord de Seine.

Durant cette période épidémique, dans le cadre du musée, des conférences virtuelles ont été organisées et des visites privées pour les acteurs culturels ont été maintenues.

Au sein du conservatoire de 1200 élèves, toutes les activités qui pouvaient être mises en ligne l'ont été. Le Caf'Muz qui est une salle de spectacle, de répétition, d'enregistrement, (fermée au public pour l'instant), est restée accessible aux artistes afin de leur permettre de maintenir leurs activités. 3 médiathèques ont été rénovées récemment et fonctionnent très bien. Elles ont eu la particularité lors de leurs périodes de fermetures de proposer un service de conseil par téléphone. C'est un dispositif qui a été très bien accueilli surtout par les enfants et les seniors. Une réflexion est menée sur l'ouverture d'une ludothèque de culture scientifique et technique.

Le cinéma art et essai est en attente d'une réouverture, tout comme le théâtre associatif qui propose des réservations de salle à l'attention d'entreprises pour l'organisation de réunion (espaces importants permettant l'application du protocole sanitaire). Un lycée est tourné vers les arts graphiques. Le hall de la mairie a été transformé en salle d'exposition. Le tissu associatif est également très développé. Une cave à théâtre est un lieu de création artistique et de soutien aux jeunes talents dans le domaine théâtral et des arts de la rue. Une bourse des talents émergents a d'ailleurs été créée en lien avec cette idée.



## Réunion du Réseau Culture 92, en visioconférence Jeudi 11 février 2021, 9h30 – 11h30 23 communes représentées

Une réunion est organisée tous les quinze jours avec les services culturels et les associations. Elle permet de maintenir le contact et d'échanger sur des sujets comme les jeux Olympiques de 2024. Ensemble, une réflexion est menée sur une olympiade culturelle (culture et sport). De nombreux projets sont déjà bien avancés.

Dans le cadre de sa délégation « relation avec les cultes », Madame **Chantal BARTHELEMY- RUIZ**, a réussi à ouvrir certains lieux, pour permettre à des chorales de répéter dans une église par exemple. Certains spectacles ont été déportés dans les classes. Les équipes travaillent également le maintien de salons artistiques mais en extérieur.

Une page Facebook a été ouverte « Instants cultures ». Elle a permis à la commune de continuer à commander des œuvres aux artistes et à des associations culturelles qui peuvent être exposées. Des jeux sont proposés : énigmes, défis, semaine du masque, « getty challenge »...L'objectif est de rester en interactivité avec la population.

**Levallois** : Monsieur **David-Xavier WEISS**, Adjoint au Maire qui a été contraint de quitter la réunion est représenté par Madame **Melissa VARCHOSAZ**, Conseillère municipale déléguée qui l'assiste au sein de la délégation « Culture » comme Monsieur **Bruno FELLOUS**, Conseiller municipal délégué.

Madame **Melissa VARCHOSAZ** énonce l'ensemble des sites dédiés à la culture : le conservatoire, l'Escale accueille les activités artistiques dont la danse et les expositions, un théâtre municipal permet la représentation de spectacles pour enfants, des soirées comédie-club, stand up. Un cinéma « Pathé » vient compléter cette offre. D'ailleurs un Festival « Ptit Clap » est organisé en lien avec celui-ci. Pour cause Covid-19, il a été proposé de découvrir les œuvres en ligne. Une exposition photos en plein air « Nos commerçants, ces Héros » a été réalisée pour mettre en avant les commerces de la ville. Un travail est également mené avec le Conseil communal jeunesse.

**Saint-Cloud** : Madame **Ségoène de LARMINAT**, 1<sup>ère</sup> Adjointe au Maire, précise que la commune compte 30 000 habitants. Le Pôle culture est dirigé par Madame **Gwenaëlle GOHET**, elle-même assistée de Madame **Anne-Marie REBELO**.

Dans ce pôle culture :

- 3 établissements en régie directe. Le musée des Avelines (musée d'art et d'histoire de la ville). Le cinéma théâtre des 3 Pierrots et la Médiathèque
- Un conservatoire qui a la particularité d'être associatif mais pour lequel la commune est un partenaire bienveillant.
- Une MJC, l'ECLA qui est hébergée dans un bâtiment municipal « le Carré » dans lequel se trouve une salle polyvalente et un espace d'exposition.
- Le service des archives et du patrimoine municipal est rattaché à la direction du musée.
- Un tissu associatif très riche soutenu largement par la commune car il complète l'offre qu'elle souhaite offrir à ses habitants.
- Un partenaire incontournable : le Domaine National de Saint-Cloud qui est géré par le Centre des Monuments Nationaux mais lequel la municipalité travaille régulièrement.

## Réunion du Réseau Culture 92, en visioconférence

### Jeudi 11 février 2021, 9h30 – 11h30

### 23 communes représentées

#### III. L'impact de la crise sanitaire sur les activités culturelles au sein des communes

La crise épidémique a nécessité de trouver des solutions pour pallier aux périodes de confinement et aux fermetures des sites culturels.

Les liens entre le monde culturel, les collectivités territoriales et les administrés ont évolué. Les difficultés sont de maintenir un contact avec les associations, de leur proposer des moyens pour poursuivre leurs activités, d'organiser la culture autrement : en ligne, en extérieur... Les équipes municipales ont dû se mobiliser pleinement (parfois être remotivées) ou encore redéployés sur d'autres services, pour répondre à une forte attente des associations, des artistes et des concitoyens. Face à cette situation, il faut constamment innover, réinventer la communication. Puisque les concitoyens ne peuvent plus venir à la culture, c'est la culture qui doit se déplacer vers eux, au sein des foyers.

#### Conclusion :

Ces présentations ont permis de démontrer la grande diversité culturelle au sein des communes des Hauts-de-Seine : médiathèques, conservatoires, écoles de musique, de danse, cinémas municipaux, d'Art et Essai, centres sociaux culturels, ludothèques, théâtres, musées...

Dans le contexte Covid-19, il est également à noter la volonté et la capacité des municipalités à trouver des solutions innovantes afin de maintenir le lien entre la culture et leurs administrés.

Il est également fait mention de la forte implication des associations et des acteurs culturels qui travaillent étroitement avec les communes pour enrichir l'offre culturelle.

Plusieurs sujets sont revenus :

- Nouveaux modes de communication à inventer, le numérique mais pas seulement
- Animations durant la période estivale (événements en extérieur...)
- Anticiper et proposer un protocole sanitaire
- Maintenir les liens entre les acteurs culturels (artistes, associations, administrés, communes...)

Madame **Sékolène de LARMINAT** remercie chaleureusement les élus et leurs collaborateurs pour ces échanges et constate que cette période si particulière invite chacune et chacun à repenser l'accès à la culture et à faire preuve d'audace et d'originalité.

Par ailleurs, afin de faciliter les échanges au sein du réseau, il est proposé de mettre en place un annuaire « adresses courriels Réseau des Élués / Elus à la Culture 92 » qui serait communiqué exclusivement aux Élués / Elus (*Les mails « Mairie » sont à privilégier*).

La date de la prochaine réunion sera communiquée ultérieurement mais si des sujets vous paraissent d'ores et déjà importants à étudier, nous vous invitons à les communiquer à Madame **Sékolène de LARMINAT** : [s.delarminat@saintcloud.fr](mailto:s.delarminat@saintcloud.fr)